AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

15 juillet 2025

Bitvavo B.V.

Cet acteur dispose du statut de prestataire de services sur crypto-actifs (PSCA) agréé MiCA auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ou est autorisé à fournir des services sur crypto-actifs en France en vertu de la libre prestation de services.

PSCA

Agréé MICA

Numéro d'agrément

N/A - Passeport

Date d'agrément

14/07/2025

Services agréés

- Conservation et administration de crypto-actifs pour le compte de clients
- Exploitation d'une plate-forme de négociation de crypto-actifs
- Fourniture de services de transfert de crypto-actifs pour le compte de clients

Pays d'agrément

Pays-Bas

Contact

support@bitvavo.com

Site internet

https://bitvavo.com/fr URL = [https://bitvavo.com/fr]

N° LEI

724500MX2WBKDJP9HE56

N° Registre du Commerce (RCS)

68743424 (RCS Amsterdam, Pays Bas)

Commentaires

Bitvavo B.V. a été agréé par l'autorité compétente néerlandaise (AFM), et est autorisé à fournir des services sur crypto-actifs en France en vertu de la libre prestation de services.

La "date d'agrément" mentionnée dans cette page correspond à la date à laquelle cette entité a l'intention de commencer à fournir des services sur crypto-actifs en France.

Des contenus pour vous accompagner

Le règlement européen Markets in Crypto-Assets (MiCA)